

COMPTE RENDU REUNION
20 avril 2019

Présents

Président	Marc VENGA
Trésorier	Philippe PIERSON
Secrétaire	Dominique FROMENTIN

Membre du comité directeur

Pierre GUILLOU

Membres du comité directeur, commissaires de tir

Stéphane BLEE
Jean-Yves FAVENNEC
Jacques FROMENTIN
Jean-Yves L'ECHELARD
Marc SILLOU
Michel ZITTVOGEL

Excusés

Vincent BORECKI
Éric PRIGENT
Julien RANNOU

Absent

Ludovic NAOUR

Début de réunion : 10 h

Les points suivants ont été examinés :

1. Gestion du nombre d'adhérents

Le Club compte à la date du 20 avril 2019, 157 membres. La question est posée: doit-on fixer un quota au delà duquel il n'y aurait plus de nouvelles inscriptions ?

Les commissaires soulignent que la situation est gérable et qu'il ne paraît pas nécessaire dans l'immédiat de limiter le nombre d'inscriptions.

Rappel : Etablir et transmettre à Philippe PIERSON courant juillet 2019, la liste des adhérents qui, en raison de leur implication dans le fonctionnement du club (travaux, entretien du stand, permanences etc..), peuvent bénéficier de la gratuité de la licence.

2. Travaux

- La remise en état du porte cible aux 100 mètres sera effectuée avant l'été. La société Guillerm (ferraille) a été contactée pour l'établissement d'un devis

-Il est proposé la mise en place d'une bâche sur le côté gauche de l'escalier accédant aux 100 mètres. Contact va être pris avec la société Plant Flor pour déterminer la quantité nécessaire (largeur, grammage, ...) et le montant total de la prestation.

-

Cette proposition a été retenue à l'unanimité.

- Par ailleurs, s'il devenait obligatoire de procéder à la récupération du plomb, la mise en place de pièges à balles, pourrait s'effectuer, unité par unité compte tenu du montant élevé de ces fournitures et ce afin de ne pas grever le budget.

3. Mesure de sécurité

Il a été constaté que de la colle avait été introduite dans la serrure du portail. Le dégât a pu être réparé sans faire appel à un dépanneur mais il n'en demeure pas moins que d'autres méfaits pourraient survenir.

Il a été décidé de procéder à la mise en place de caméras à détection de mouvement (1 au portail et 1 pour chaque pas de tir). Philippe PIERSON s'occupe de la commande.

Cette proposition a été retenue à l'unanimité.

Tir aux 100 m le vendredi : l'accès ne peut être autorisé qu'en la présence d'un commissaire.

Rappel : les commissaires ont tout pouvoir pour assurer la sécurité sur les pas de tir (avertissement en cas de comportement inadéquat d'un tireur, voire exclusion ...)

4. Assemblée générale électorale

Lors de l'Assemblée Générale de septembre 2019 , il sera procédé à l'élection pour le renouvellement total du comité directeur pour une durée de 4 ans.

A cet effet, une liste des personnes prêtes à s'investir pour le club doit être constituée pour être soumise à l'assemblée générale.

Il sera également procédé à l'élection du Président et du Bureau comprenant au moins un trésorier et un secrétaire.

Il est à noter que Philippe PIERSON a fait part de son intention de ne pas se représenter.

5. Divers

Un barbecue sera organisé le samedi 22 juin à midi (participation 10 €).

Les personnes intéressées devront se faire connaître auprès de la secrétaire ou des commissaires.

Cette information fera l'objet d'un affichage au stand ainsi que sur le site de l'ASTA ;

Une invitation de l'ABTP sera faite par le Président .

Fin de réunion : 11 h 30

Le Président

Marc VENGA